

CONSEIL MUNICIPAL D' ESCAUDES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 janvier 2019

Présents : MM . TULARS Bernard , MONNIER Philippe, DANFLOUS Jean-Louis, BENTEJAC Francis, ROUCHET Alain, RIOLLOT Yves , DAUDET Bernard , Mme De FREITAS Patricia, CHANCELLE Marie-Ange, FERRAND Françoise.

Secrétaire de séance : M. Philippe MONNIER

Convocation du 24 janvier 2019.

La réunion débute à 18h10.

. I - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 10 Décembre 2018.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

I- Délibération.

Le collège Ausone de Bazas organise, du 13 au 17 mai, un voyage scolaire en Camargue permettant aux élèves de découvrir les différentes techniques d'approvisionnement en eau au cours du temps. Ce projet concerne les élèves des classes de 5^{ème} parmi lesquels un enfant d'Escaudes est concerné : Enzo De Moraes-Billet. Le coût par élève s'élevant à 230€ le collège sollicite les municipalités pour subventionner ce voyage.

Après délibération le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention de 150€ au bénéfice de la famille De Moraes.

II – Informations & questions diverses

1- Reconduction d'un bail pour un logement du Presbytère.

Compte-tenu, d'une part, d'un retard de paiement de loyer et, d'autre part, de lourds travaux de mise en conformité prévus suite à la visite du SIPHEM le 20 décembre dernier, le maire demande au Conseil Municipal la possibilité de ne pas renouveler le bail du locataire occupant un des appartements.

Il résulte du débat qui s'ensuit que, afin d'éviter des impairs, il y aurait lieu de consulter l'ADIL. Ph. Monnier se chargera de rencontrer cette structure.

2- Cérémonie des vœux :

Le Conseil Municipal regrette la faible participation à cette cérémonie (25 personnes hors conseil municipal au lieu des 50/60 habituelles) et se pose la question de la diffusion de l'info : en effet l'information n'est passée que sur le bulletin municipal au lieu de la distribution individuelle dans les boîtes à lettres. Le maire soutient que si les gens prenaient le temps de s'intéresser un tant soit peu aux affaires de la commune ils auraient pris note de l'information. Affaire à suivre pour les prochaines manifestations.

3- Le Parc à Pied :

Le maire fait le compte-rendu de la réunion qui s'est tenue le 22 janvier avec le PNR des Landes de Gascogne :

- le PNR projette d'organiser, le 19 mai une journée « Le Parc à Pied » ciblée vers les familles, les randonneurs d'un jour ou pratiquants réguliers,
- cette manifestation sera gratuite mais sur inscription,

- elle servira à valoriser des secteurs du PNR, dynamiser les sites et animer le territoire, ...
- la commune d'Escaudes à été retenue cette année.

La réunion a rassemblé : les organisateurs du PNR, l'OT de Bazas, la Communauté des communes du Bazadais, les présidents des clubs de randonneurs de Bazas et de Captieux et 3 représentants de la commune d'Escaudes (le maire plus J-L Danflous qui fait le lien avec le PNR et B. Daudet qui a fait l'état des lieux du territoire communal).

Cette réunion fut d'abord une prise de contact puis les projets d'organisation ont été évoqués:

- Organisateur & responsable : le PNR,
- Appuis, soutiens : CDC du Bazadais, Clubs de rando, Commune,
- Partenaires : Ressources locales (S-Caudais,)

Ces projets seront précisés lors d'une prochaine rencontre le 14 février.

4- Normalisation des adresses postales.

Avec l'arrivée de la fibre optique (en 2020/21) les adresses postales devront toutes être normalisées. Ceci implique que certaines d'entre elles devront être modifiées. Un pré-diagnostic établi par la Poste a relevé des défauts dans la dénomination de plusieurs adresses. Afin d'avoir plus de renseignements sur les éventuelles modifications à apportées le maire recevra une représentante de La Poste le 4 février.

5- Repas des Escaudais.

Le repas offert aux Escaudais de 60 ans & + est programmé le 24 mars à midi.

6- Bibliothèque Livres-Service.

F. Ferrand fait remarquer que l'armoire contenant les livres mis à disposition du public est sur le point «d'exploser». Ph. Monnier contactera M. Delclaux pour l'inviter à faire du vide dans ce meuble.

7- Marquage des pins.

Afin de vendre un lot de pins au cours de l'année la Commission « Forêt », augmentée de J-L. Danflous et G. Antonutti est convoquée, en mairie, le jeudi 7 février pour effectués le marquage de 9,7 ha de forêt situés Lande de la Pendelle.

Date de la prochaine réunion : lundi 4 mars à 18h00.

La séance est levée à 19h40.

